



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 juillet 2021

### DÉLIBÉRATION N°2021-064

**OBJET : Autorisation spéciale de vente d'un pavillon dans le lotissement des Champs Casselins**

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 14  
Pouvoir(s) : 6  
Absent(s) : 9

Le douze juillet deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Yannick BARBOTTE à Christiane LEPEIRE, Christiane GALLON à Martine MORETTI, Claire DEZOUTTER à Thomas GUETTARD, Isabelle CAMBIER à Michel DUCROUX, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Anne Sophie DA COSTA à Richard FAURE

**Le ou les membres absent(s) :**

Yannick BARBOTTE, Christiane GALLON, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Aurore BAUGE, Anne Sophie DA COSTA Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Aurélie HENAUULT

**Secrétaire de séance :** Madame Martine MORETTI

Vu l'article L.442-9 du code de l'urbanisme ;

Vu l'article 15 du cahier des charges du lotissement communal artisanal « les Champs Casselins 2 » ;

Vu le plan local d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que par courrier en date du 15 juin 2021, l'office notarial Laurent FRANCIN – Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE SAUTEREL, demande une autorisation spéciale pour la vente du lot n°1 comprenant une maison d'habitation dans le lotissement communal artisanal dénommé « les Champs Casselins 2 », cadastré section AC n°143, appartenant à Monsieur et Madame Joaquim VITAL DO NASCIMENTO ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 15 du cahier des charges du lotissement communal artisanal « les Champs Casselins 2 », l'autorisation spéciale de la commune doit être donnée pour autoriser cette vente ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur et Madame VITAL DO NASCIMENTO à procéder à la vente de la parcelle cadastrée section AC n°143, formant le lot n°1 du lotissement communal artisanal dénommé « les Champs Casselins 2 ».

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire  
Christiane LEPEIRE



Envoyé en préfecture le 13/07/2021

Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le 13/07/2021

ID : 089-218903466-20210712-2021\_064-DE